



Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Course d'Orientation

Procès-verbal des Assemblées Générales du Samedi 23 janvier 2021

(Réalisées en Visio Conférence via Zoom)

Clubs et comités départementaux présents :

2101 ABCO – 2104 VOR – 2105 ADOC – 2108 TSO – 2109 ASQ – 2508 BALISE 25 – 2517 OTB – 3913 O'JURA – 3914 JSO — 7004 VHSO — 7109 GSO – 8903 YCONE – 8904 CARTO – 9006 RAMBO – CDCO 21 – CDCO 25 – CDCO 39 – CDCO 70 – CDCO 71 – CDCO 89 – 5803 NORD

Clubs absents :

2516 ADORR - 3912 JUR'AZIMUT - 7108 COMM

Membres du comité directeur sortant présents :

Valentin PALCAU, Jean-Michel LEDI, Adeline MORVAND, Christelle VIDEIRA, Françoise PAPILLON, Guy GUSCHENRITTER, Jean-Charles LALEVEE et Alain POURRE.

Membres du comité directeur sortant absents : Marion GUINOT et Philippe LAURENT.

Invité : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire général de la Fédération Française de Course d'Orientation

Ouverture de la séance à 16h25 par Valentin PALCAU

Le quorum étant respecté (70 votants sur 101 voix), la validité des décisions est acquise pour les deux Assemblées Générales. Un vote anonyme est prévu via la plateforme gratuite Balotilo selon le protocole de « 1 adresse mail = 1 voix » unanimement adopté. Les clubs et CD ont transmis au préalable les adresses mail correspondant au nombre respectif de voix attribuées.

Valentin PALCAU, président de la LBFCO, est président de séance de fait.

Assemblée Générale Ordinaire

ORDRE DU JOUR

1- Election du secrétaire de séance

Valérie POURRE se présente à la demande de Valentin PALCAU.

Vote : élue à l'unanimité

2- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de l'an dernier

Deux remarques formulées par Benjamin CLEMENT AGONI (TSO) :

- Indiquer les noms des représentants en plus des structures affiliées
- Remplacer « Election des nouveaux candidats au comité directeur olympiades 2020-2024 » par « Election complémentaire des nouveaux candidats au Comité Directeur ».

Vote : adopté avec 69 POUR et 1 Abstention (par voie électronique et anonyme)

3- Rapport moral 2020 du président

Valentin PALCAU fait lecture du rapport moral.

Il revient sur cette année particulière marquée par la pandémie. Il signale la présence et les actions des clubs malgré ce contexte difficile. Il indique également sa déception et son incompréhension vis-à-vis du gouvernement qui a interdit les activités sportives en extérieur.

Les clubs tout comme la ligue ont su s'adapter : mise en place de séances en gestion libre, propositions d'exercices de simulation via les réseaux sociaux, maintien de la communication descendante via la création d'une « brève ».

Le président fait ensuite un bilan sur la cartographie : 41 cartes réalisées qui sont pour lui un véritable vecteur du développement de l'activité.

Maintien des subventions en 2020 et obtention d'une subvention exceptionnelle à l'investissement mise à profit par l'achat de matériel groupé.

Le président revient sur un bilan sportif dégradé : peu de courses, beaucoup de championnats annulés, une baisse de 8% des licenciés.

Concernant le haut-niveau, tous les athlètes sont en attente de compétitions et continuent néanmoins à s'entraîner.

Les clubs JSO et ASQ ont fait le pari de cumuler leurs forces et compétences pour organiser O' France en juillet 2021. Le président souligne ce rendez-vous international attendu par tous.

Le président rend hommage à Gérard VENON, licencié de longue date et ancien président de Ligue, cheville ouvrière décédé à la fin de l'été et termine en remerciant encore les clubs et comités de leur investissement.

Vote : adopté avec 69 POUR et 1 Abstention (par voie électronique et anonyme)

4- Rapport d'activités 2020

Jean-Charles LALEVEE réprecise les missions de la commission.

Concernant le suivi du calendrier : 9 courses ont pu avoir lieu sur septembre/octobre 2020, toutes les épreuves suivantes ont été annulées.

Coupe de Ligue : pas de délivrance de titre cette année compte tenu du peu de courses.

Gestion des qualifications au championnats de France : pas de réalisation en 2020.

Elaboration du calendrier 2021 : report prioritaire des courses annulées en 2020 + quelques nouvelles propositions (calendrier validé par le CD de la ligue mi- novembre).

Jean-Charles demande aux clubs de prévenir le plus tôt possible la commission lorsqu'une course est annulée afin de mettre à jour les calendriers en ligne (site de la LBFCO + agenda fédéral).

Il rappelle enfin que 3 courses ont été mises au calendrier (championnat de ligue relais pédestre + 2 courses VTT) en tant qu'organisation Ligue et qu'à ce jour seulement deux bénévoles se sont manifestés. Les lieux restent à déterminer. Ces courses pourraient permettre de valider des formations entamées en 2018 (traceur-contrôleur).

Il revient sur les 2 compétitions internationales qui se dérouleront dans la Ligue en 2021 à savoir les « 3 jours de Pâques en Bourgogne » et « O' France 2021 ».

Règlement Sportif 2021 : une mise à jour du règlement sportif (déclaration des cartes avant compétition/normes cartes sur régionales/distance entre les postes) va être faite, elle sera validée lors du prochain CD de la Ligue.

A ce propos, J.P STEFANINI prend la parole et précise que la Fédération aide à la déclaration des cartes à la BNF mais ce n'est pas obligatoire de passer par elle.

Concernant la déclaration des cartes à la Fédération, un rappel va être fait aux clubs précisant les personnes en charge de cette mission par le président (souvent les comités départementaux).

Vote : adopté à 69 POUR et 1 Abstention (par voie électronique et anonyme)

5- Bilan financier 2020 de la trésorière, rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice écoulé, approbation des comptes 2020

Christelle VIDEIRA présente les comptes de la Ligue qui laissent apparaître un léger déficit. Les principaux postes de dépenses sont les aides aux investissements, les aides aux écoles de CO, à la cartographie et aux RDE. Pour les recettes, les subventions représentent la principale source de financement. Christelle signale qu'une avance sur fonds de 10 000€ a été enregistrée par rapport à l'achat groupé de matériel et que cette somme est en attente de refacturation.

Le président fait ensuite lecture du rapport du vérificateur aux comptes Didier HABERKORN, suite au mandat qui lui a été confié, pour l'exercice 2020. Il précise que les contrôles effectués ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée. En conséquence, il recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, et remercie la trésorière pour la qualité de son travail. Une remarque est faite sur la date du samedi 16 janvier indiquée sur le rapport du vérificateur au lieu du samedi 17 janvier.

Vote : adopté à 69 POUR et 1 Abstention (par voie électronique et anonyme)

6- Présentation et vote du budget prévisionnel 2021

Christelle VIDEIRA porte à la connaissance des membres le budget prévisionnel 2021 réalisé en continuité avec la politique Ligue menée depuis quelques années. Les différents postes sont présentés. Le prévisionnel est calqué sur une année dite « normale ». Elle précise que le 1^{er} trimestre 2021 n'est pas parti sur ces bases.

Les membres présents sont invités à faire part de leurs remarques et à poser les questions qu'ils souhaitent. Une question est posée par rapport à la dépense de 476€ (impressions des cartes facturées par Air Extrême) sans contrepartie. Christelle explique qu'elle n'a pas encore effectué les refacturations.

Vote : adopté à 68 POUR et 2 Abstentions (par voie électronique et anonyme)

7- Election des vérificateurs aux comptes pour l'exercice à venir

Didier HABERKORN se présente comme vérificateur et Valentin PALCAU le remercie.

Vote : élu à l'unanimité

8- Divers

Pass'O : Françoise PAPIILLON présente les Pass'O réalisés en 2020. Elle rappelle que seules les courses régionales non inscrites au CN doivent faire l'objet d'une déclaration de Pass'O et sont facturés par la Ligue.

WOD : Adeline MORVAND précise que le WOD a été annulé cette année.

Formations : Aucune formation n'a eu lieu en 2020. Un sondage a été fait auprès des clubs en fin d'année pour exprimer leurs besoins et dans la mesure du possible il sera mis en place une formation de traceur pédestre, contrôleur pédestre et arbitre régional au 3^{ème} trimestre 2021. Il nous faut trouver les formateurs.

Aide cartographie : Guy GUTSCHENRITTER précise que la Ligue a bien aidé en 2020 les clubs et comités ayant fait des demandes.

La parole est donnée ensuite à Jean-Philippe STEFANINI, représentant de la FFCO.

Ce dernier remercie la Ligue pour son invitation, indique que le taux de licenciés à la Ligue BFCO est le double de la moyenne nationale par rapport au nombre d'habitants. Il insiste sur le fait que les clubs doivent impérativement garder des contacts avec ses licenciés même si les possibilités sont limitées (actuellement, groupe de 6) et doivent continuer de proposer des séances sur le terrain. La Fédération s'est elle aussi réinventée et préconise l'utilisation des nouveaux supports de comparaison (téléchargement d'une application de course d'orientation à installer sur un smartphone, réalisation des entraînements sans pose réelle de balise (*).

Pour lui, il faut également que les clubs profitent du nouveau regain d'intérêt pour les activités sportives de plein air. La Fédération a lancé une campagne nationale de reprise de licence en ce début d'année.

Il revient sur la déclaration de cartes à la BNF via la FFCO et précise que la FFCO se tient à la disposition des clubs pour effectuer cette déclaration. Enfin, il remercie tous les dirigeants de la Ligue ainsi que des structures affiliées et leur donne rendez-vous sur le terrain.

*A ce propos, Jean-Charles LALEVEE précise qu'il a travaillé sur le sujet et se tient à disposition des clubs intéressés.

9- Actualisation des statuts :

Les modifications proposées ont été adressées aux structures affiliées préalablement à l'Assemblée Générale. Il est procédé à une relecture des statuts, sachant que les principaux changements visent à se conformer au Code du Sport.

Sont revus également les points suivants :

- On ne parle plus de Pass'O mais de pratique non licencié
- Tenue de l'assemblée Générale : possible également en visio-conférence
- Le nombre de membre du Comité Directeur passe de 22 membres à « de 8 à 15 maximum »
- Nombre de réunions Ligue : passe de 4 à « 4 ou plus si nécessaire »

Vote : adopté à 68 POUR et 2 Abstentions (par voie électronique et anonyme)

10 - Divers

La parole est ensuite donnée aux représentants des clubs et comités départementaux.

Jean-David LALEVEE précise que le matériel de la Ligue stocké dans un garage lui appartenant devra être récupéré car il se sépare de ce bien.

S'en suit un échange entre tous les participants en attendant la clôture des votes (pertes financières liées à la COVID-19 et dispositif d'aide aux structures concernées, gestion des activités partielles et quid des qualifications Ligue pour les championnats de France si le championnat de Ligue est annulé, modalités de calcul du CN pour 2020, possibilité de se qualifier pour un championnat N+1 pour éviter les courses qualificatives en tout début de saison, les formations qualifiantes type CQP coûteuse et non prise en charge par Pole Emploi, honorabilité et nouvelle déclaration au Ministère des dirigeants et/ou encadrants (le président du club reste responsable).

11- Election des représentants de la ligue aux prochaines assemblées générales de la Fédération Française de Course d'orientation

Se présentent pour la ligue 2 titulaires (Valentin PALCAU et Jean-Charles LALEVEE) et 2 titulaires suppléants (Valérie POURRE et Jean-Michel LEDI)

Vote : élus à l'unanimité

Visualisation des résultats électroniques, clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire, et ouverture de la séance de l'Assemblée Générale Elective à 18h40.

Assemblée Générale Elective

1- Secrétariat de séance

Pas de changement

Le nouveau quorum est de : 77 votants sur 101 voix.

2- Présentation des 10 candidatures reçues pour le comité directeur de la nouvelle olympiade

9 candidats se représentent : Marion GUINOT, Adeline MORVAND, Françoise PAPILLON, Christelle VIDEIRA, Guy GUTSCHENRITTER, Jean-Charles LALEVEE, Jean-Michel LEDI, Alain POURRE et Valentin PALCAU.

1 nouvelle candidature : Valérie POURRE

Valentin Palcau demande à cette dernière de bien vouloir motiver sa candidature au poste de vice-présidente.

L'Assemblée considère que toutes les candidatures sont recevables. Les résultats à la clôture des votes par voie électronique et anonyme pour les 77 votants sont :

Valentin PALCAU (77 pour), Adeline MORVAND (76 pour, 1 abs), Christelle VIDEIRA (76 pour, 1 abs), Françoise PAPILLON (76 pour, 1 abs), Marion GUINOT (75 pour, 2 abs), Jean-Charles LALEVEE (76 pour, 1 abs), Guy GUTSCHENRITTER (76 pour, 1 abs), Valérie POURRE (70 pour, 6 non, 1 abs), Alain POURRE (70 pour, 5 non, 2 abs) et Jean-Michel LEDI (65 voix, 5 non, 7 abs).

Vote : toutes et tous les candidat(e)s sont élu(e)s au premier tour de scrutin

3- Suspension de séance et réunion du nouveau comité directeur pour l'élection du bureau directeur et proposition du président de la Ligue de BFCO

Les membres du nouveau Comité Directeur quittent l'Assemblée Générale et se retrouvent dans une autre salle virtuelle pour constituer le bureau et définir les fonctions et les tâches de chacun.

Après avoir adopté à l'unanimité ce qui précède les membres du comité directeur reviennent dans la salle virtuelle.

4- Reprise de l'assemblée générale élective et élection du président de la ligue de BFCO

Valentin PALCAU annonce la constitution du **bureau** à l'assemblée comme suit :

Président : Valentin PALCAU

Vice-Présidente : Valérie POURRE

Secrétaire : Adeline MORVAND

Secrétaire adjoint : Jean-Michel LEDI

Trésorière : Christelle VIDEIRA

Trésorière adjointe : Françoise PAPILLON

Vote : Président élu à l'unanimité, pas de remarque sur le bureau

Ainsi que les responsabilités prises par les autres membres :

Marion GUINOT : Gestion et maintenance Site Internet, déclaration Ecoles de CO

Françoise PAILLON : Gestion et suivi de la pratique des non licenciés

Guy GUTSCHENRITTER : Gestion et suivi des aides à la cartographie Ligue

Alain POURRE : Moniteur Référent RDE, jeunes

Jean-Charles LALEVEE/Adeline MORVAND : Responsable et membre commission pratiques sportives

L'ensemble des participants a apprécié le déroulement de ces AG par visio-conférence avec vote électronique anonyme.

Clôture de l'Assemblée Générale Elective à 19h35.

La Secrétaire de séance,

Valérie POURRE



Le Président de séance,

Valentin PALCAU

